

Communication sur la rentrée scolaire

Mme Françoise FELLMANN : La rentrée 2010 a été un peu difficile, marquée en particulier par quelques mouvements de parents d'élèves suite à des décisions de l'Education Nationale.

Un bref rappel : au printemps, au moment de la carte scolaire, il avait été acté par l'Inspection Académique des retraits de poste à Cologne maternelle et à Ronchaux, une ouverture à la maternelle Kergomard et à Champrond ainsi qu'aux élémentaires Fanart et Bourgogne.

A la rentrée, l'Inspection Académique a effectué des comptages pour ajuster le nombre des postes en fonction des effectifs réellement présents ; c'est ainsi qu'elle a décidé d'ouvrir un poste à Curie maternelle et à Fourier élémentaire. En revanche, au vu de la baisse des effectifs à Lamartine, un retrait de poste a été opéré.

Pour ce qui est de l'école Ronchaux, le nombre d'élèves se situe à 64. L'Inspection Académique a finalement décidé d'affecter un poste en renfort, ce qui permettra des décloisonnements mais il ne s'agit pas d'un maintien de la 3^{ème} classe.

A noter également la suppression de postes pour les RASED que le soutien personnalisé ou les stages de remise à niveau ne peuvent remplacer.

En conclusion, pour cette rentrée il y aura eu 6 ouvertures de postes et 3 retraits exclusivement en maternelle.

Quelques mots sur le Service Minimum d'Accueil qui a concerné deux journées depuis la rentrée, un vrai SMA, comme indiqué dans la loi, c'est-à-dire deux demi journées. Les enfants sont accueillis dans des structures de quartier et sont encadrés par des professionnels de l'animation. C'était le choix de la Ville de Besançon de ne pas parquer les enfants dans les cours d'écoles mais de les mettre dans des structures de quartiers avec les professionnels de l'animation parce qu'occuper des enfants 3 heures le matin et 3 heures l'après-midi cela demande du métier. On n'est pas enseignant et ce qu'on sait faire à la Ville, c'est l'animation et ça se passe très bien. En fait, je constate que si nous devons accueillir ces enfants, c'est aussi parce que les parents et les grands-parents sont dans la rue pour défendre nos retraites ! Nous avons donc accueilli 50 enfants le 7 septembre et 55 le 23. De plus il ne faut pas ignorer aussi que la majorité des parents soutiennent les enseignants dans leurs démarches et s'organisent entre eux les jours de grève. Je pense qu'il ne faut pas oublier ce point-là.

Au niveau des effectifs, nous avons donc 8 614 enfants pour 383 classes. Des écoles de taille différente, dont les trois plus importantes sont Fourier à Planoise avec 379 élèves, Helvétie : 356 élèves et Ile de France : 334, la plus petite étant l'école des Montboucons avec 63 élèves pour 3 classes.

Malgré les collaborations de travail que nous avons avec l'AUDAB, avec la direction de l'urbanisme, avec les bailleurs sociaux, il reste toujours extrêmement difficile de faire des prévisions suffisamment précises relatives à l'évolution des effectifs scolaires. Il n'y a aucun lien en fait entre la construction des logements et l'arrivée des élèves dans les écoles.

Pour les travaux, les plus importants ont concerné l'extension de l'école Paul Bert -vous allez bientôt être invités à l'inauguration des locaux de l'école maternelle Paul Bert-, la remise en état de la maternelle Champagne, tout le monde en a beaucoup entendu parler, la création d'une classe supplémentaire à Fanart, donc des locaux à aménager et pour 2011 un projet d'agrandissement de l'école Champrond qui débutera aux vacances 2011, après un travail que nous effectuerons, avec les équipes on a déjà commencé, ensuite avec les parents d'élèves. Egalement la remise en état de la maternelle Tristan Bernard ainsi que de nombreuses interventions notamment dans les restaurants scolaires par rapport à l'acoustique des lieux, ce n'est pas toujours facile, et la remise en état des cours d'école parce que c'est quelque chose aussi de très très important.

Nous accompagnons également de façon significative les projets des écoles, non seulement par l'attribution de moyens mais aussi en orientant le contenu des activités périscolaires, donc de notre responsabilité, dans la même direction en insistant sur les notions du lire, écrire, compter, s'exprimer et en s'appuyant sur des activités culturelles, artistiques et sportives.

L'accent sera mis cette année sur le langage et l'enrichissement du vocabulaire.

Pour ce faire, un poste de coordonnateur des activités périscolaires a été créé cette année et des moyens financiers supplémentaires ont été dégagés pour renforcer le taux d'encadrement des surveillants dans ce temps périscolaire qui est le temps de la Ville.

L'accompagnement éducatif mis en place par l'Education Nationale sur Planoise a été aussi l'occasion d'un partenariat avec les écoles élémentaires, ce qui a permis la redéfinition du contenu des études qui relèvent de notre responsabilité. On a travaillé avec les enseignants sur ce point. Il est en fait un petit peu dommage que cette opération ne soit pas étendue à toutes les écoles de la Ville, je parle de l'accompagnement éducatif. Nous avons des craintes aussi sur certains financements.

A noter également notre participation depuis quelques années aux projets artistiques et culturels que l'Inspection Académique ne peut plus financer faute de crédits, ce sont anciennement les classes «APAC» et où nous avons pris le relais, et le contrat éducatif local, ce sont aussi des activités dans notre temps périscolaire, qui est également menacé pour les mêmes raisons de désengagements.

Nous avons enregistré 4 261 enfants aux restaurants scolaires, soit à peu près 50 % des effectifs des enfants inscrits dans les écoles à Besançon.

Un petit point maintenant sur la petite enfance puisque c'est aussi la rentrée dans les crèches. Nous avons attribué 321 places en septembre avec la répartition suivante : 157 bébés, 35 moyens et 58 grands. C'est comme dans les écoles, on a trois services avec les âges, donc on accueille bien sûr beaucoup plus de bébés et il y a eu également 71 enfants qui ont été admis chez les assistantes maternelles de nos crèches familiales.

Le taux d'admission est de 48 % contre 45 % l'an passé. A l'offre de la ville, il ne faut pas oublier d'ajouter les 752 assistantes maternelles, donc indépendantes dont l'offre est coordonnée par la Mutualité du Doubs à travers le Relais d'Assistants Maternelles, le RAM, pour ceux qui connaissent.

Nos critères d'admission en crèche sont précis et l'accent est mis sur les familles rencontrant des difficultés particulières. Ce sont des situations familiales dégradées, des enfants en situation de handicap ou maladie chronique, des enfants en situation préoccupante ou signalée, nous avons environ 30 enfants accueillis dans nos structures aujourd'hui avec une indication de signalement, éventuellement par le personnel de nos structures ou par les partenaires autour de la petite enfance.

La priorité pour les attributions est mise pour les familles monoparentales, pour les familles en recherche d'emploi ou devant engager une formation pour se réinsérer dans le monde du travail. De manière globale, on peut constater les difficultés croissantes des enfants et de leurs familles et le rôle essentiel dans l'aide à la parentalité que jouent de plus en plus nos structures. Les parents sont vraiment très très demandeurs auprès de nos personnels de mode d'emploi. Les personnels sont très réactifs et très présents.

Conscients de cette complexité, de nombreux partenariats se sont noués avec le Conseil Général, partenaire évident pour le volet prévention des PMI, la CAF sur la définition de prestation ajustée aux besoins des familles, et avec le CAMSP pour l'accompagnement et la détection du retard de développement, parfois du handicap, avec les travailleurs sociaux et avec les éducateurs spécialisés dans le cadre des mesures d'assistances éducatives en milieu ouvert...

Faire un point sur la rentrée c'est non seulement l'occasion de faire un bilan mais aussi de préparer l'avenir. Donc deux mots sur ce qu'il se passera au niveau de la petite enfance pour 2011 :

- le premier axe consistera à optimiser encore la gestion de nos places. On est passé de 45 à 48 %, ça ne vous paraît peut-être pas beaucoup mais si un jour on a du temps, je vous expliquerai comment on essaie de jongler pour attribuer les places en fonction des forfaits, en fonction des jours, en fonction des désirs des parents et de leur disponibilité. Ce n'est vraiment pas quelque chose de simple, donc on est à 48 % mais il faut absolument qu'on augmente ce nombre de places et on y travaille. Le directeur, Stéphane CROVELLA, qui est là depuis le mois d'avril, s'est vraiment attelé à cette tâche et je pense qu'on aura effectivement des résultats.

- le deuxième projet qui va voir le jour à la rentrée prochaine, c'est l'ouverture de la crèche de Clairs-Soleils. Les anciens m'entendent en parler depuis un moment déjà. Ce nouvel établissement remplacera la crèche actuelle qui est en préfabriqué. Il s'agira en fait de construire un partenariat avec l'ADAPEI et nous aurons la possibilité, c'est prévu dans ce projet de construction et dans le projet pédagogique, d'accueillir 6 enfants polyhandicapés, en lien avec l'IME de l'Espoir. C'est un projet très important. On avait notre premier comité de pilotage ce matin, c'est quelque chose dont on vous reparlera de très important par rapport justement à ces enfants polyhandicapés.

Et je suis en fait convaincue, pour terminer, que nous avons, nous, un rôle majeur à jouer, dès le plus jeune âge des enfants et que le service public a toute sa place et sa pertinence dans l'accompagnement des enfants en respectant leurs différences, je viens de vous en parler, et surtout en épaulant les familles qui se trouvent dans de grosses difficultés face à leur responsabilité de parents.

M. LE MAIRE : Je voudrais aussi te remercier. Tu as été avec ton service beaucoup sur le terrain pendant l'été. On était aussi près des parents lorsqu'il y a eu un certain nombre de difficultés, nous sommes intervenus auprès de l'Inspectrice d'Académie et auprès de M. le Recteur MARTIN à qui j'ai demandé de recevoir les parents, ce qu'il a fait d'ailleurs et je crois que maintenant des solutions satisfaisantes pour tout le monde ont été trouvées.

M. Pascal BONNET : C'est une intervention assez complète qui nous éclaire bien sur la rentrée scolaire. Je voudrais juste faire une petite information, parce que Françoise FELLMANN nous a dit que les parents et grands-parents étaient dans la rue pour défendre nos retraites. En fait c'est le Gouvernement qui, par sa réforme, défend nos retraites. C'était juste cette information dont je voulais vous faire part, même si tout ne peut pas être parfait, je suis pour ma part très attentif à la question de la pénibilité.

M. LE MAIRE : C'est un point de vue !

M. Pascal BONNET : Au moins il y a une réforme, d'autres ne l'ont pas faite en temps utile.

M. LE MAIRE : Je ne vous répondrai pas parce qu'on va rentrer dans la polémique. C'est votre point de vue, je ne suis pas sûr qu'il soit partagé par tout le monde...

M. Edouard SASSARD : Simplement une petite précision sur l'école Ronchoux : il y a l'ouverture de la 3^{ème} classe, on conserve la 3^{ème} classe ou pas ?

Mme Françoise FELLMANN : Ce n'est pas une ouverture, c'est un moyen supplémentaire pour décroisonner mais ce n'est pas un 3^{ème} poste. Ce sera discuté l'année prochaine.

M. Edouard SASSARD : C'est pour cela que je pose la question. Je tiens à vous féliciter, Monsieur le Maire, pour le grand écart politique...

M. LE MAIRE : SASSARD qui me félicite, que se passe-t-il, il est malade ?

M. Edouard SASSARD : J'ai été prudent, j'ai bien dit «politique»...

M. LE MAIRE : Ça me rassure, vous êtes en bonne santé !

M. Edouard SASSARD : Le grand écart politique que vous avez tous au parti socialiste, M. JEANNEROT, vous-même, Marie-Guite DUFAY, M. DAHOUI aussi et l'évolution que vous avez eue ces trois derniers mois de la situation sur les écoles maternelles et leur devenir qui sont assez incroyables. Je voudrais prendre un exemple sur l'école Ronchoux. En mai, deux classes étaient prévues, ce qui restera le cas. Vous aviez annoncé que vous fermeriez cette école ; il y a eu un retour de flammes important de la part des parents et de l'équipe pédagogique, ce qui fait que vous avez attendu un petit peu et vous avez expliqué que vous mettriez en place une commission pour définir le périmètre scolaire, réfléchir un petit peu avec les parents sur l'avenir, etc. Je ne fais pas un coup politique car j'étais déjà intervenu et je vous avais posé la question le 17 juin en disant : quel est le devenir de l'école, etc. et vous m'aviez répondu. Or début septembre il y a cette histoire de 3^{ème} classe qui est importante pour les parents car forcément, quand on est à deux classes, c'est ce que vous aviez expliqué, ce qui se justifie aussi au niveau pédagogique, le retour pédagogique peut être moins important pour les enfants quand il y a seulement deux classes que quand il y en a plus et qu'une association par exemple avec l'école Bersot, était envisageable. Donc évidemment les parents se sont battus pour cette 3^{ème} classe et on vous a vu apparaître dans des interventions spontanées, en dehors évidemment de tout enjeu électoral puisque vous êtes apparu, avec une lettre à destination de l'Inspection Académique du 7 septembre qui est, il faut le dire, franchement d'une mauvaise foi assez incroyable. Je cite : « nous sommes alertés par nos concitoyens sur les conditions de rentrée dans certaines écoles bisontines -le 7 septembre ce n'est pas trop tôt !- Nous souhaitons ainsi que soient attribués des moyens pérennes. Le climat social et les annonces gouvernementales nous semblent être de nature à accroître le mal-être des familles et des enseignants. Soyez assurés de notre volonté de travailler aux côtés de l'Education Nationale». Comment les parents peuvent comprendre la politique d'éducation de la Ville de Besançon quand on leur dit en mai que l'école Ronchoux va fermer et qu'après on dit : non, elle ne fermera pas ou alors on attend un petit peu. Ensuite on dit : on va se battre avec vous pour qu'il y ait une 3^{ème} classe, donc à partir de là pour eux ça «tilte» et ils en déduisent que s'il y a une 3^{ème} classe on va pouvoir conserver l'école. Comment, dans l'accompagnement, dans l'explication auprès des parents, pouvez-vous imaginer que cette politique puisse être conduite de cette façon-là ? C'est évident qu'il y a un mal-être. Forcément il y aura des tensions au sein de l'école et c'est ce qui s'est vu. Je vais vous donner un autre exemple quand même car cela me paraît important. Sur l'école Champrond dont vous avez parlé tout à l'heure, Madame FELLMANN, il y a beaucoup d'interrogations. J'ai fait la rentrée de mon petit garçon à la maternelle et j'ai écouté les parents qui se posent des questions sur la rentrée prochaine, sur les travaux. Evidemment l'équipe éducative a des informations mais elle ne les a pas données, ce qui est normal. Ce que je veux dire c'est qu'on a senti de la part des parents depuis déjà 6-7 mois une demande d'explications et d'informations qu'ils n'avaient pas et je pense que ça c'est important. De façon plus globale, j'ai vraiment le sentiment que cette politique d'éducation doit être de ne pas faire subir aux parents, ne pas imposer aux parents mais les écouter, travailler avec eux en même temps qu'avec l'Inspection Académique. En terme d'inscriptions, on sent bien qu'il y a eu des tensions. L'Inspection Académique ne ferme pas des classes pour fermer des classes mais elle était un peu perdue dans les inscriptions, elle n'a pas retrouvé forcément ceux qui étaient inscrits au départ par la Ville, etc. Ce que je veux dire par là, c'est que l'échange avec les parents est primordial comme il est indispensable de travailler avec l'Inspection et ne pas donner le sentiment d'aller contre l'Inspection, comme cela a été fait en septembre. Je pense que c'est la meilleure façon pour qu'on ne mente pas aux parents, qu'on ne leur donne pas de faux présages, qu'ils sachent où en est la réalité de l'école à Besançon et vers quoi on veut aller. Cette année il n'y a pas eu ce ressenti là et je pense que c'est pour ça qu'on est arrivé à une telle situation.

M. LE MAIRE : Monsieur SASSARD, je ne peux pas vous laisser dire que nous mentons aux parents, c'est faux. D'ailleurs vous, vous n'avez pas compris mais les parents des élèves de l'école Ronchoux, eux, ont très bien compris puisqu'ils nous ont fait passer de nombreux mails de remerciements, c'est dommage pour vous, pour l'action de la ville. Je ne peux pas laisser dire aussi que nous travaillons contre l'Inspection d'Académie, bien au contraire. La Première Adjointe est en lien permanent avec l'Inspectrice d'Académie et nous travaillons ensemble. Je vous rappelle quand même que l'ouverture et la fermeture des classes sont de la responsabilité de l'Education Nationale. Il y a des contacts fructueux et permanents entre l'Education Nationale et la Mairie. S'il y a des problèmes de fermeture de classe, permettez-moi de vous dire qu'il y a une bonne raison, c'est qu'actuellement là aussi on ne remplace pas un fonctionnaire sur deux et puisqu'il faut vous mettre les points sur les «i» je vais vous les mettre une bonne fois pour toutes. Vous allez aussi venir vous plaindre du manque de personnel

dans les hôpitaux, du manque de fonctionnaires de police, mais quand on confirme encore, comme dans la loi de finances cette année, qu'il y aura un fonctionnaire sur deux qui ne sera pas remplacé, on ne peut pas ne pas remplacer les fonctionnaires et vouloir qu'il y en ait plus dans les écoles, les hôpitaux et dans les services de police, «point barre» ! Nous ne sommes pas des menteurs, nous travaillons vraiment dans la plus totale clarté et la plus totale confiance avec l'Education Nationale puisqu'effectivement pour nous l'éducation c'est une priorité et qu'entre parenthèses les enjeux de l'éducation c'est dès le plus jeune âge et notamment dès l'école et la maternelle dans les quartiers prioritaires. C'est pour cela que nous nous opposons aussi, vous le savez, à la disparition des maternelles pour les plus jeunes et que les jardins d'éveil style MORANO, nous n'en voulons pas parce que ce n'est quand même pas nous qui portons ces réformes-là. Alors c'est peut-être très habile et encore, j'en doute, de votre part de vouloir nous faire porter ces responsabilités. Ce que je sais c'est que j'ai rencontré les parents, Françoise a été en permanence sur le terrain et a rencontré aussi les parents qui nous ont dit combien ils avaient apprécié notre action, et au fond, c'est surtout ça qui m'intéresse.

Mme Françoise FELLMANN : J'ai la chance d'avoir cette délégation, c'est le domaine du vivant c'est-à-dire qu'un jour on a tel chiffre et effectivement après cela change. Donc je suis un petit peu étonnée, Monsieur SASSARD, de cette intervention car en commission j'en avais parlé, j'avais répondu à des questions et j'étais prête à répondre à toutes celles que vous vouliez me poser en tout cas. Depuis 2001 j'ai toujours travaillé avec l'Inspection Académique et heureusement d'ailleurs. Donc il faut savoir que la carte scolaire est abordée déjà en février, quand l'Inspection nous décrit un petit peu un tableau avec des ouvertures, des fermetures. On discute, l'Inspectrice rencontre M. le Maire à ce moment-là. Ensuite, concernant Ronchoux, au mois de mai il y avait 57 enfants pour 3 classes et l'Inspectrice nous a dit : pour 57 enfants, c'est 2 classes, donc je ferme un poste. On avait alors travaillé avec les parents d'élèves, et j'insiste là-dessus, j'avais dit ce sont des réunions de travail, on ne va pas plus loin, on se cèle déjà avec les enseignants, avec les parents d'élèves, sur un regroupement avec Ronchoux. On a senti et je l'ai très vite constaté que ce n'était pas prêt, ce n'était pas mûr. Si je concerte ce n'est pas pour dire après : vous n'êtes pas d'accord, on fait quand même. On travaillait alors sur ces 57 gamins. Mais Besançon ça vit, il y a des gens qui arrivent, d'autres qui partent et à la rentrée à Ronchoux il y avait 64 enfants et au-delà de 60 c'est une création de poste, donc on n'est pas des girouettes. On a donc travaillé, on a soutenu les parents d'élèves et effectivement on a été beaucoup sur le terrain. Je n'ai pas l'impression que les parents aient pensé qu'on faisait du tout et n'importe quoi, on était à leurs côtés. Effectivement pour Ronchoux ça ne s'était pas forcément très bien passé parce que les parents avaient été alertés, on avait déjà les gamins dans la rue, on avait la presse, etc. alors qu'on n'en était qu'à des réunions de travail et ça je l'ai redit. Aussi je n'accepte pas toutes ces remarques-là. Pour Champrond j'aimerais bien qu'on nous laisse aussi quelquefois le temps de travailler. On a eu une réunion l'année dernière au mois de juin avec les délégués de parents d'élèves pour leur dire que nous allions faire des travaux car on ne pouvait plus continuer à conserver ces locaux en l'état puisque dans cette école, on passe d'une classe pour aller dans l'autre. On considérait que ce n'était plus possible d'accueillir les enfants dans ces conditions-là, sauf que les travaux vont être importants, donc on a travaillé avec ces parents d'élèves et on avait convenu de les revoir à la rentrée. Le jour de la pré-rentrée, j'ai rencontré l'équipe éducative avec l'architecte, avec les plans. Nous les avons présentés, nous avons rediscuté parce que nous avions déjà discuté. Comme il y a des élections de parents d'élèves les 15 et 16 octobre, nous avons convenu de rencontrer la semaine suivante les parents d'élèves nouvellement élus avec l'architecte, avec les plans. Alors j'ai aussi entendu des choses qui me font un petit peu sourire, on m'a dit que le mobilier était arrivé en retard, c'est vrai, le mobilier est arrivé le jour de la rentrée, l'après-midi. Par contre on m'a dit que les parents avaient pratiquement acheté du mobilier au vide-grenier parce qu'il n'y avait pas de jouets. J'ai une lettre, un message de la directrice de l'école qui me précise que bien entendu il n'en est rien, que les jeux ont été achetés avec les crédits pédagogiques que nous donnons, donc je profite aussi de l'occasion pour rétablir cette vérité, il n'y a aucun souci, les jeux ont été achetés et nous continuerons d'équiper cette école. Donc après les élections nous rencontrerons effectivement les parents, l'équipe est au courant, c'est un gros chantier. Nous devons effectivement peut-être et même certainement délocaliser pendant 3 ou 4 mois et on a vu cela aussi avec l'architecte pour que ce soit le plus court possible. Après, s'il ne faut pas faire de travaux, effectivement on peut laisser comme ça mais nous, nous considérons que cette école qui est la seule école maternelle du quartier Battant mérite effectivement ce traitement-là.

M. Edouard SASSARD : Avec l'histoire du Gouvernement, vous nous la jouez à chaque fois, c'est de la faute de là-haut, etc., ça n'a strictement rien à voir avec des consignes ministérielles, le fait qu'il y ait 2 ou 3 classes, qu'il y ait une suppression de classes ou pas, ça n'a rien à voir avec des consignes ministérielles. Donc vous ne pouvez pas, une fois de plus, taper sur l'Etat, etc., là ce n'est absolument pas le cas. Après on a un peu l'impression de vivre au pays des Bisounours où tout va bien, où évidemment vous êtes joli et nous on a rien vu et que vous nous avez trouvé la solution, vous avez sauvé toute l'éducation de Besançon, non, je suis désolé mais personne n'est dupe de l'historique et comment ça s'est passé, pour vous c'était acquis que l'école Ronchaux allait fermer, et qu'il y a eu des actions de votre part et ensuite des évolutions.

Mme Françoise FELLMANN : Je ne suis pas d'accord.

M. Edouard SASSARD : Si, en première approche c'est ce qui a été en tout cas perçu. Ensuite, qu'il y ait des travaux sur Champrond, ça n'a pas du tout été remis en cause, ce n'est pas ça. La question est de savoir comment les élèves vont faire la transition et comment l'expliquer aux parents. Je fais remonter ce que j'ai vécu, c'est qu'il n'y a pas les informations nécessaires. Je veux bien que vous fassiez le mieux possible mais je peux vous dire comme c'est perçu sur le terrain, il y a eu de nombreux malentendus avec les parents. Que vous ayez réussi à rétablir et essayer de faire à peu près correct au mois de septembre en faisant le nécessaire au niveau politique, OK mais il y a eu en préparation du dossier, vous le savez très bien, et au même titre que pour Ronchaux, Champrond aujourd'hui, il y a des questionnements qui laissent dans l'attente les parents. Et là vous ne répondez pas à la question.

M. LE MAIRE : Vous avez écouté ce que vous a dit l'Adjointe à l'Education, Monsieur SASSARD ?

M. Edouard SASSARD : En tant que parent d'un enfant scolarisé à Champrond, ça ne me donne pas d'indications, ça ne m'en donne pas au jour d'aujourd'hui.

Mme Françoise FELLMANN : Je peux recommencer mes explications.

M. LE MAIRE : C'est bien, de toute façon tu n'arriveras pas à le convaincre. Il y a ici deux sortes d'élus, ceux comme Françoise FELLMANN qui, lorsqu'il y a des problèmes, essaient de les régler et ceux qui veulent toujours mettre des bâtons dans les roues, dire que rien ne se fait. Vous savez, le mobilier est peut-être arrivé un peu tard mais moi je pourrais vous donner l'exemple des bouquins qui, en seconde, ne sont pas encore arrivés car les éditeurs n'ont pas pu les éditer parce qu'on a changé les programmes au dernier moment. Si vous voulez qu'on commence dans cet inventaire-là, je ne suis pas sûr que vous gagniez. Moi je dis simplement qu'il y a un travail, une concertation de tous les instants qui est faite dans les écoles, l'Adjointe à l'Education vous a expliqué que les conseils de parents d'élèves vont changer, qu'elle va travailler avec les nouveaux représentants élus, cela me paraît d'une logique, d'une limpidité totale.

Monsieur OMOURI, vous allez me parler du service minimum d'accueil ? Vous m'avez écrit deux fois, je vous ai répondu mais vous voulez en reparler, je vous passe la parole, j'imagine ?

M. Michel OMOURI : Ce sont des compléments d'information.

M. LE MAIRE : Je vous ai écrit.

M. Michel OMOURI : Le 2^{ème} courrier que vous m'avez envoyé est le même que le 1^{er}.

M. LE MAIRE : La vérité n'a qu'un visage !

M. Michel OMOURI : Je sais. Il vous incombe par la loi de mettre en place un service minimum à l'école en période de grève. Au lieu de l'optimiser, vous avez volontairement choisi d'en faire un axe politique en proposant un service minimum au rabais et cela en pénalisant les parents d'élèves qui travaillent. Depuis deux ans, les 268 places n'ont jamais été pourvues, pour cause qu'il n'y a pas de mise en place d'accueil durant le midi. Il est au combien difficile pour les parents de récupérer leurs enfants pour le repas, sachant que ces élèves bénéficient habituellement de la cantine scolaire. Pour la journée

du 23 septembre, nous avons proposé de mettre en place un vrai service minimum avec accueil en journée continue avec mise en place d'un déjeuner comme l'a fait dernièrement votre ami Maire de Dijon. Là, vous voyez, ce sont des compléments d'information. Votre seule réponse fut : je fais appel à votre sens civique et vous recommandez, dans toute la mesure du possible, de garder votre enfant à la maison ce jour. J'appelle cela de la désobéissance civile. Il n'est pas acceptable de faire subir une double peine aux parents. Les enfants n'ont pas cours et les parents sont souvent contraints de renoncer à une journée de travail. Le droit de travail n'est pas aussi important que le droit de grève pour vous. Alors là, ça va être intéressant...

M. LE MAIRE : Enfin ! Vous reconnaissez vous-même qu'avant ce n'était pas très intéressant !

M. Michel OMOURI : Là vous allez peut-être moins rire. Vous avez confirmé, dans un communiqué de presse, qu'il y a toujours eu 47 places par jour de grève entre novembre 2008 et juin 2010. C'est ce que vous avez dit. Alors je me suis permis de téléphoner aux services de l'Inspection Académique qui m'ont passé le service des Finances qui m'a confirmé que lors des grèves de janvier et de juin 2010, seulement 31 enfants ont été accueillis. Alors j'aimerais avoir des explications de comparaison de chiffres. Vous indiquez en même temps, toujours dans vos communiqués, que le service minimum dans les écoles est imposé par le Gouvernement qui entendait ainsi casser le droit de grève dans le service public et qui pour cela s'est une nouvelle fois déchargé sur les collectivités locales. Vous aviez indiqué que le coût à chaque... vous écoutez Monsieur le Maire s'il vous plaît parce que là ça va être encore intéressant !

M. LE MAIRE : C'est un grand moment, ça commence à devenir intéressant.

M. Michel OMOURI : Le coût à chaque jour de grève est de 3 500 € pour la collectivité locale, c'est ce que vous aviez indiqué.

M. LE MAIRE : Si je l'ai dit c'est que ça doit être vrai.

M. Michel OMOURI : Alors, ça va être intéressant. Par décret du 4 septembre 2008, l'Etat verse une compensation financière prévue par la mise en place à chaque SMA. Janvier 2010 : 31 enfants, la compensation de l'Etat est de 4 465 €. Juin 2010 : toujours 31 enfants, la compensation de l'Etat pour 31 enfants est de 5 346 €. Alors j'aimerais avoir des explications, vous voyez, vous riez moins !

M. LE MAIRE : Je vais vous donner des explications. D'abord vous saurez, Monsieur OMOURI que je ne ris jamais quand il s'agit de parler de l'éducation de nos enfants. Simplement lorsque l'on ouvre plus de 200 places, la compensation de l'Etat couvre les frais pour ouvrir les classes correspondant à ces 200 places. Si après il n'y a que 47 personnes, bien sûr mais à la Ludothèque de Palente, il y avait 40 places ouvertes, il y avait 4 enfants mais le matin quand on a ouvert la Ludothèque de Palente, on l'a ouvert pour 40, on ne l'a pas ouvert pour 4, donc ce que vous dites là je suis désolé de vous le dire, n'a aucun sens. Je n'ai pas du tout envie de polémiquer avec vous, je crois que c'est clair pour tout le monde. Nous faisons ce qu'il faut faire, nous respectons la loi. Nous n'étions pas pour ce service minimum d'accueil mais nous respectons la loi parce que nous sommes des républicains. Il y a 247 places pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions, parce que nous ce n'est pas de l'accueil, c'est un accueil de qualité que l'on met en place, il n'y a que 47 enfants qui sont là, point, c'est terminé ! Monsieur OMOURI, qu'est-ce que vous avez encore à nous dire d'intéressant ?

M. Michel OMOURI : Ce qui m'intéresse c'est surtout quand vous indiquez que 3 500 € sont à la charge de la collectivité locale sans compensation de l'Etat. Maintenant, j'ouvre une parenthèse pour revenir sur l'école Lamartine dont on n'a pas parlé. Je souhaiterais qu'on ait un jour une vraie explication de chiffres parce qu'en février la Ville de Besançon indique qu'à Lamartine, environ 104 élèves sont inscrits pour la rentrée scolaire en septembre 2010. Or il s'avère que le jour de la rentrée scolaire, 77 élèves sont venus. Alors Monsieur le Maire, quand vous rejetez la faute sur l'Education Nationale, je pense qu'il faudrait peut-être, à un moment donné, vous mettre d'accord sur les effectifs entre les inscriptions et ce que l'Education Nationale a prescrit. Pour éviter qu'on se retrouve en difficulté à chaque fois, sur Lamartine comme ailleurs, il faudrait un peu de clarification et il serait peut-être judicieux de se rapprocher un peu plus de l'Inspection Académique et de se mettre d'accord sur une modalité d'inscription. On éviterait peut-être des difficultés.

M. LE MAIRE : Vous êtes bien placé pour savoir pourquoi il y a de tels écarts. Françoise répondez mais ne t'énerve pas, essaie de rester calme.

Mme Françoise FELLMANN : Je vais essayer de ne pas m'énerver mais j'ai du mal.

M. LE MAIRE : Entendre tant de choses fausses... pour ne pas dire autrement, c'est dur mais c'est la règle du jeu.

Mme Françoise FELLMANN : Simplement Monsieur OMOURI je crois que vous connaissez bien le quartier, il me semble, de la Grette. Quand on dit qu'on a 104 inscrits, c'est 104 parents qui sont venus inscrire des enfants et effectivement les inscriptions se font à la Mairie et on avait 104 inscrits. Donc je ne comprends pas vos réflexions, vous sous-entendez qu'on en rajoute ? Vous nous parlez de travailler avec l'Inspection Académique, on le fait quotidiennement. Je ne comprends pas où vous voulez en venir. Quand on habite dans ce quartier, on sait très bien que les enfants sont inscrits mais qu'ils n'arrivent qu'en octobre. Vous devez savoir cela et quand on parle des inscrits, c'est qu'une année scolaire démarre en septembre et finit en juin, je vous le rappelle. Donc ils ne sont peut-être pas là à la rentrée mais tous les inscrits seront là à partir du mois d'octobre. Après il y a des déménagements, des emménagements mais arrêtez de dire qu'on «frouille» les chiffres, ça commence sérieusement à m'énerver.

M. Pascal BONNET : Je pense que ces sujets sont suffisamment complexes pour que la majorité puisse écouter les suggestions de l'opposition. Mais je voudrais revenir, en complément de ce qu'a dit Edouard SASSARD, sur le fait qu'il n'y a absolument pas de lien entre le nombre de classes dans une école lié au nombre d'enfants et la politique du Gouvernement qui porte sur la réduction surtout de personnel dans les administrations centrales et aussi...

M. LE MAIRE : Non, non, pas du tout ! Des milliers de postes d'enseignants sont supprimés chaque année.

M. Pascal BONNET : ... sur des postes mis à disposition d'association, c'est vrai que ça a nui aux associations, l'accent étant mis quand même sur l'élève et le maintien au maximum de classes en fonction des besoins. D'autre part, le discours tout à l'heure sur «nous, on est des élus responsables, on règle les problèmes et l'opposition n'est là que pour critiquer», c'est un peu habituel...

M. LE MAIRE : En tout cas ceux qui parlaient à ce moment-là !

M. Pascal BONNET : ... mais on n'est pas là pour régler les problèmes à votre place. On est là pour être vigilant au nom de la population et si on ne peut pas régler les problèmes, c'est aussi parce que vous ne nous avez pas associés au fonctionnement de l'Agglomération où là on aurait pu, au-delà des clivages politiques, vous aider à régler des problèmes.

M. LE MAIRE : J'arrêterai là les commentaires, ça ne changera rien et ça n'apporte rien au débat. Je ne veux pas essayer de vous faire changer d'avis, je n'y arriverai pas. Je remercie à nouveau Françoise parce que dans cette ville il y a une grande attention portée à l'éducation. Nous avons, vous le savez, multiplié par deux voire plus, les crédits de fonctionnement et les crédits pédagogiques, nous avons aussi changé l'ensemble du mobilier, nous avons investi beaucoup d'argent. In fine, c'est le peuple qui jugera si ce que l'on fait est bien ou pas et je pense que vous devriez être, vous, plus attentifs à écouter ce que dit le bon peuple de France actuellement.

Dont acte.

Récépissé préfectoral du 20 octobre 2010.